L'ASSASSINAT DE Mme DELBREUVE

L'AUTOPSIE DU CORPS DE M. COMTE

M. Comte était ingénieur à la Compagnie Aérienne Française, 39, rue Cambon, et chargé de la direction technique.

M. Balleyguier, administrateur délégué à la Compagnie, interrogé, samedi, sur ce qu'il pensait de M. Comte, et le connaissant calme, doux, travailleur, menant une vie simple, sans grandes dépenses, s'est écrié en apprenant sa fin tragique : Pauvre garçon ! ayant encore l'impression qu'il n'était pas coupable.

Cependant, si l'empoisonnement est établi, Comte aura signé l'aveu de sa culpabilité. Mais où est le cadavre de Mlle Delbreuve ?

En présence de M. Philippon, subsitut du procureur de la République, de M. Devize, juge d'instruction, et du docteur Kohn-Abrest, directeur du laboratoire de toxicologie de la préfecture de police, le docteur Paul, médecin-légiste, a procédé, ce matin, à 11 heures, à l'autopsie du corps du chimiste Comte, qui s'est suicidé, hier, dans les circonstances que l'on connaît.

Le praticien a relevé des traces de lésions qui indique nettement que le poison employé par le chimiste est le cyanure de potassium.

Le docteur Kohn-Abrest s'est livré à un essai rapide qui l'a amené aux mêmes conclusions. Toutefois, des viscères du cadavre ont été prélevés et mis sous scellés. Une analyse plus approfondie déterminera, demain, les conditions dans lesquelles le chimiste s'est donné la mort.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 26 DECEMBRE :

Aujourd'hui, saint Etienne; demain, saint Jean.
360e jour de l'année.
Soleil: Lever à 7 h. 45; coucher, à 15 h. 57.
Lune: Dernier quartier du 21. Nouvelle Lune, le 30.
A 10 h. 45, rue de Lille, Cours d'enseignement supérieur pour les dames et les jeunes filles.
A 14 h. 30, Arbre de Noël des enfants des Combattants Roubaisiens, organisé par La Fraternelle, salle des fêtes rue de l'Hospice.
A 20 h., « La Vie de Bohême », opéra-comique, au Casino.

Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

CARNET DE NOTES

L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix nous prie d'insérer cet extrait de son carnet de notes :

— Aucun de nous, quel que soit son enthousiasme pour l'idée internationaliste, ne prétendra que nous n'avons pas de devoirs nationaux. — Liebknecht (Congrès de la Halle, 15 octobre 1890).

— Nous l'avons déclaré souvent et je puis le répéter : nous sommes prêts à remplir vis-à-vis de la Patrie les mêmes devoirs que tous les autres citoyens. — Auer, député socialiste. (Tribune du Reichstag, 8 décembre 1890).

— Si jamais on attaquait l'Allemagne, si l'existence de l'Allemagne était en jeu, alors, je vous en donne ma parole, tous, du plus jeune au plus vieux, nous serions prêts à mettre le fusil sur l'épaule et à marcher à l'ennemi. Et ce que je dis là n'est pas pour vous (la Droite), mais pour nous, car cette terre est aussi notre Patrie. Elle est la Patrie pour nous, plus encore que pour vous. — Bebel, au Reichstag 1904.

— Ah! les députés socialistes allemands ne méconnaissent pas la Patrie, ils n'entendent pas la sacrifier à l'humanité. Et comme le ministre de la guerre leur reprochait de vouloir organiser des grèves si la guerre éclatait, ils protestaient en disant : « Vous nous confondez avec les socialistes français... » Où et quand, les socialistes français, les internationalistes, ont-ils tenu le langage de Bebel? C'est au moment au contraire où tous les peuples augmentent leurs armements qu'ils parlent de désarmer et nous proposent d'en donner l'exemple! — René Goblet, ancien président du Conseil, avril 1905.

Les dernières élections au Tribunal de Commerce

On sait que, le 17 décembre, au scrutin de ballottage pour l'élection des juges suppléants au Tribunal de commerce, ont été élus les quatre candidats présentés par la Fédération des commerçants-détaillants contre les candidats présentés par le Tribunal de commerce.

Le Tribunal en fonctions avait, avant ce scrutin, exposé lui-même les raisons pour lesquelles, si ses candidats n'étaient pas élus, il ne lui paraîtrait pas possible de continuer à exercer sa charge. De là, depuis la proclamation des résultats effectués jeudi dernier à la Préfecture, le bruit lancé à plusieurs reprises que la démission des membres titulaires du Tribunal avait été rendue effective.

Quelle que soit la décision qui puisse intervenir, nous croyons pouvoir dire que rien d'officiel ne s'était produit samedi à ce sujet.

NOEL

aux enfants des Combattants Roubaisiens!

Aujourd'hui, lundi à deux heures et demie, en la salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice, aura lieu la fête de l'Arbre de Noël, avec distribution de jouets, organisée par la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », au profit des enfants de ses adhérents de la section de Roubaix-Croix inscrits par leurs parents à cet effet.

Les portes seront ouvertes à 2 heures. Se munir du bon remis lors de l'inscription.

La distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes

Dimanche à 11 heures a eu lieu dans une des salles de l'Hôtel de Ville, la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes.

Cette cérémonie était présidée par M. Kléber Sory, adjoint au maire, ayant à ses côtés MM. César Pollet-Dutholt, Joseph Olivier, Jules Desplanque, membres de la Commission.

En ouvrant la séance, M. Kléber Sory se dit heureux de constater le dévouement manifesté par les postulantes qui se sacrifient sans cesse pour leurs parents. Aussi, ajoute-t-il, la Commission regrette de ne pouvoir les récompenser toutes, les ressources manquant. Il termine en remerciant, au nom de l'Administration municipale, ses collègues de leur collaboration, puis il donne la parole au rapporteur.

M. Jules Desplanque explique que la Commission a eu douze dossiers à examiner et qu'elle a dû répartir la somme disponible en quatre demi-primes de 250 fr.

M. Desplanque, dans son rapport, fait l'éloge des lauréates ainsi que des postulantes que la Commission n'a pu classer, puis a eu lieu la distribution des récompenses.

Voici les titres des lauréates, toutes nées à Roubaix :

1re Mlle DELDAL Fernande-Aimée, née en 1894, employée de scierie dans des établissements Motte-Bossut fils, depuis 1907, elle demeure seule avec son père, boulevard de Cambrai, cour Sebline, 11.

Son père, âgé de 64 ans, ancien lineur de chaînes, est veuf depuis le 14 février 1906. Six enfants sont nés de cette union; les quatre premiers sont mariés et la cinquième, également mariée, est décédée en février 1915.

M. Deldal père a cessé tout travail depuis 1914, étant atteint d'une affection de poitrine et d'une rétention d'urine; son état grave nécessite des soins assidus, aussi Mlle Fernande Deldal, qui a son père complètement à sa charge, est dépensé sans compter.

2e Mlle LANNEAU Honorine-Marie, née en 1885, demeure avec ses parents, rue Beaurewart, 111, est atteinte de coxalgie et ne peut se livrer à aucun travail en usine. Elle fait, à son domicile, de petits travaux d'épluchage de pièces de tissus ainsi que le ménage et se dévoue complètement à ses vieux parents, qu'elle comble de soins les plus minutieux.

3e Mlle DHALLUIN Julie-Marie, née en 1881, est dévideuse à l'usine Mullier frères, où elle est occupée depuis le 4 novembre 1895. Elle habite avec ses vieux parents, rue Pinlargue, 24.

En dehors de son travail à l'usine, Mlle Dhallluin s'occupe des soins du ménage ainsi que de l'entretien de son intérieur. Elle soigne avec dévouement, son père âgé de 74 ans, impotent depuis plusieurs années et sa mère, âgée de 71 ans, atteinte de cécité depuis 4 ans.

4e Mlle RETSIN Hélène, née en 1887, exerce la profession de surjetteuse depuis 12 ans, chez M. Vanoutryve, boulevard d'Armentières. Elle demeure, depuis 1908, rue du Fresnoy, 91, cour Hospied, 4.

Son père est mort le 14 août 1899. Sa mère, complètement sourde depuis 40 ans, atteinte d'asthme et de bronchite, dut cesser tout travail il y a environ 20 ans; devenue incurable, elle ne quittait son lit que pour se mettre dans un fauteuil depuis plusieurs années; elle s'alita définitivement en mars dernier et mourut le 5 juin 1921.

Mlle Retsin lui a toujours prodigué ses soins, le jour comme la nuit, tout en travaillant régulièrement.

La Commission a alloué à ces quatre postulantes, une demi-prime de 250 francs.

La Commission a, en outre, décidé d'accorder une médaille d'encouragement à Mlle Gabrielle-Jeanne DELESCLUSE, née en 1901. Cette demoiselle, issue du premier mariage de sa mère, habite avec son beau-père, M. Cocquant Désiré et ses quatre demi frères et sœurs rue de l'Epeule, 83, cour Blanin, 14.

Pendant la maladie de sa mère, qui souffrait d'une affection de poitrine et qui est décédée le 10 mars 1919, Mlle Delescluse Gabrielle s'est prodiguée à la soigner, tout en s'occupant de ses demi frères et sœurs et de l'entretien du ménage. Depuis la mort de sa mère, elle continue, tandis que son beau-père travaille à l'usine, à s'occuper du ménage et de ses demi frères et sœurs, avec un dévouement digne d'éloge. Elle effectue, en outre, quelques travaux de couture à domicile.

LES COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES. — Aujourd'hui, lundi, à

10 heures, à la Maison des Familles, 45, rue de Lille, M. Aimé Witz, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, traitera la deuxième partie de sa conférence : « Le tunnel sous la Manche ».

LA MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES. — L'assemblée générale a eu lieu dimanche, à 10 h. 30, dans une des salles de l'Hospice civil, sous la présidence de M. Achille Laurent, chevalier de la Légion d'honneur, entouré des membres du bureau. Un assez grand nombre d'anciens étaient présents. On remarquait nombre de femmes et enfants.

Le président remercie l'assistance; il regrette que quelques amis n'aient pas cru devoir répondre à l'appel. Il présente ensuite M. E. Degand, président de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et ses cantons, qui a bien voulu honorer cette assemblée en y faisant une petite causerie.

Pendant une demi-heure, M. Degand a développé tous les avantages que chacun peut retirer de la Mutualité. Il termine en formulant les vœux pour la prospérité de la jeune société.

M. Arthur Chrétien, secrétaire-fondateur, a ensuite remercié le conférencier et a rappelé qu'il y a plusieurs mois, il avait trouvé les conseils les plus éclairées auprès de M. Degand pour la formation de la société.

M. Lagache, ancien orphelin des Hospices de Tourcoing, ayant eu connaissance de l'assemblée par le « Journal de Roubaix », est venu apporter le salut confraternel des anciens de la ville-sœur. Il regrette qu'un décret de l'autorité supérieure ait fait fermer, il y a seize ans, les orphelinats de ville, où les enfants étaient si choyés. Il espère refaire à Tourcoing ce que Roubaix fait actuellement, avec la conviction que plus tard les deux sociétés ne formeront qu'une seule et grande famille.

Le président remercie le délégué des orphelins de Tourcoing de sa délicate attention.

L'ordre du jour est ensuite continué par la lecture des statuts, approuvés après quelques modifications.

L'assemblée adresse ses remerciements aux administrateurs des Hospices, qui ont bien voulu prendre sous leur protection la société, et particulièrement M. Georges Lehoucq, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Maurice Dubrulle, qui ont accepté la présidence et vice-présidence d'honneur. Des remerciements sont adressés à quelques notables de la ville qui, eux aussi, ont bien voulu s'intéresser à l'œuvre, ainsi qu'à la presse, qui ne ménage jamais ses colonnes pour les œuvres de bienfaisance.

De nombreuses adhésions ont été enregistrées, et la réunion a pris fin à 1 h. 10.

Un appel chaleureux est adressé aux anciens orphelins qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion; ils peuvent le faire en s'adressant soit chez M. Pierre Delrue rue Saint-André, 6 bis, ou chez M. Arthur Chrétien, 38, place de la Fraternité.

HALLE FLIPO. — Nouvelle baisse: beurre extra-fin (supérieur à tout), 12 fr. le kil.; fromages, gros arrivage: Hollande gras extra, 8 fr.; vieux, 10 fr.; Chester, 7 et 8 fr.; Gouda, 9 fr.; Gruyère, 9 et 11 fr.; café, 8 fr. 50; margarine, 3 fr. 50. Pain d'épices, 3 et 4 fr. 84839d

LA SOCIETE MUTUELLE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS a tenu son assemblée trimestrielle dimanche, à 11 h., au siège, Café Pandore, rue Pauvrée, sous la présidence de M. Hazard entouré des membres du Conseil d'administration.

Après la lecture du procès-verbal et de la situation financière, par M. Hus, qui accuse un avoir social de 191.783 fr. 17, et que l'assemblée approuve, M. le président rappelle le banquet annuel, qui a permis de réunir un certain nombre de sociétaires, à cette fête intime, tout en exprimant l'espoir que le banquet prochain sera suivi par un plus grand nombre d'adhérents. En terminant, M. Hazard rend hommage au dévouement des organisateurs, MM. Deschamps et G. Leloussey.

En réponse au télégramme qui avait été adressé, à cette occasion, à M. le Président de la République, le président donne connaissance de la réponse de M. Millerand, qui se dit très touché des sentiments exprimés par la Société des Anciens Sous-Officiers de Roubaix.

Après avoir rappelé l'utilité de la Caisse des orphelins et donné des renseignements sur la Pharmacie Mutualiste, le président annonce que les sociétaires retardataires seront rayés à partir du 1er janvier 1922.

Onze sociétaires nouveaux seront admis à la prochaine réunion, ce qui prouve le dévouement inlassable des membres du Conseil d'administration.

En terminant, et avant de procéder au tirage de la tombola, M. le président adresse ses meilleurs vœux de fin d'année aux sociétaires, et exprime le désir que l'année 1922 soit prospère pour eux et pour leurs familles.

LA FETE DE NOEL DES COLONIES SCOLAIRES. — Dimanche, à 14 h. 30, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, eut lieu la fête organisée par l'Administration municipale, en faveur des enfants fréquentant les colonies scolaires.

Plus de 4.000 d'entre eux se trouvaient réunis sous la surveillance des instituteurs et des moniteurs militaires.

Ouvrant la séance, M. le docteur Dupré, adjoint au maire, adressa aux enfants une courte allocution.

« Ne croyez pas, dit-il, voir apparaître le Père Noël tout couvert de neige, tenant d'une main des jouets et des bonbons et de l'autre des verges. Non. Aujourd'hui, l'Administration municipale a tenu à vous réunir, en cette fête, pour vous remercier de votre assiduité à la fréquentation de la colonie scolaire. Elle espère que dans l'avenir vous serez d'honnêtes citoyens, ayant de forts principes de justice et de fraternité. »

Un concert, interverti de vues cinématographiques, se déroula ensuite au grand plaisir des enfants. A l'issue du ce concert eut lieu une tombola, dont les lots consistant en 800 jouets, se trouvaient accrochés à deux sapins encadrant la scène.

A la sortie, un gâteau fut offert à chaque enfant.

DES CAMBRIOLEURS SONT DÉRANGÉS DANS LEUR TRAVAIL. — Dimanche, entre

5 h. 30 et 5 h. 45 du matin, des cambrioleurs se sont introduits, en fracturant une porte, dans l'habitation de M. Berte, fondeur en fer, rue du Luxembourg.

Croyant sans doute le propriétaire absent, les malfaiteurs pénétrèrent dans la vérandah où ils fouillèrent sans plus de façon le buffet qui s'y trouve.

Entendant du bruit au rez-de-chaussée et croyant que c'était la bonne qui déjà mettait de l'ordre dans la maison, M. Berte, de la porte de sa chambre, cria : « Ne faites pas tant de potin ». Surpris, les cambrioleurs s'enfuirent, sans rien emporter.

Ce n'est que plus tard que M. Berte s'aperçut qu'il avait eu à faire à des cambrioleurs.

LESSIVE « CADOL ». — Un paquet remplace 2 kilos de cristaux et coûte moins cher. La seule donnant des Bons-Primes. 84137

NOEL – JOUR DE L'AN
Pour vos Cadeaux et Pâtisseries, adressez-vous 6, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX. 84563

WASQUEHAL

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés, aujourd'hui, lundi 26, à l'exception du bureau de l'Etat-Civil, qui sera ouvert de 9 à 11 h.

CHARRETIERS EN DEFAUT. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de deux charretiers : MM. Auguste Verrière, 35 ans, demeurant à Loos, pour abandon de voiture, et Aimé Verfaille, 19 ans, 31, rue du Bois, à Lys-lez-Lannoy, pour défaut de plaque.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Un rattacheur de la Filature du Nord, M. Henri Dété, 22 ans, rue de Marcq, 305, s'est piqué à l'annulaire de la main gauche avec un fil de fer, en faisant la levée des bobines: 15 jours de repos.

— A l'Energie Electrique, M. Emile Tanghe, 50 ans, manœuvre, 34, rue Ferrer, s'est coupé à l'index de la main gauche en coupant une grille en bois. 20 jours de repos.

LANNOY

Chirgn-DENTISTE, E. Roy, 40, rue Nationale. Les lundi, mercredi, vendredi, 9 h. à midi. 84728

FLERS

POUR ABANDON DE VOITURE. — M. Marcel Thomas, 62 ans, marchand de chiffons, au « Recueil », a fait l'objet d'un procès-verbal pour abandon de voiture sur la voie publique.

LYS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni vendredi, sous la présidence de M. Adolphe Lorthiolr, maire. Vingt conseillers étaient présents. Absents, MM. Pauwels et Joveneau, ce dernier excusé.

Répartiteurs. — La liste des répartiteurs a été arrêtée par le Conseil pour l'année 1922.

Listes électorales. — MM. Dubus, Leroy et Prez ont été nommés membres de la commission pour la revision des listes électorales en 1922.

Primes à la natalité. — A partir du 1er janvier, une prime de 300 francs sera allouée aux mères de famille de nationalité française habitant Lys, et remplissant les conditions de domicile et autres à déterminer, à l'occasion de la naissance de leur quatrième enfant ou de chacun des suivants. Un crédit de 1.000 fr. est voté pour cet objet.

Revision de la liste des vieillards. — L'assemblée ayant entendu la lecture d'une circulaire de M. le Préfet, invitant le Conseil à reviser la liste des bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905, ajourne cette question, le bureau d'assistance devant, du reste, se prononcer avant le Conseil municipal, celui-ci n'ayant pas encore statué.

Sursis d'incorporation et soutiens de famille. — Quelques demandes de sursis et de soutien de famille présentées par des jeunes gens des classes 1921 et 1922, sont visées avec avis favorable.

Assurance. — Un crédit de 246 fr. 35 est ensuite voté pour assurance de la police municipale contre les accidents.

Fête de Noël. — M. le Maire donne lecture du programme arrêté par la commission des fêtes relatif à la fête scolaire de Noël. Les enfants des écoles publiques assisteront le 24 courant, à une représentation cinématographique. Le dimanche à 10 h., à l'école des garçons, ces mêmes élèves recevront de l'Administration leur cadeau de Noël, consistant en distribution de coquilles, d'oranges et de vin.

Visite sanitaire des écoles. — Cette question est renvoyée pour renseignements complémentaires devant la Commission scolaire.

Vœu. — Sur la proposition d'un de ses membres, l'assemblée émis un vœu contre la lenteur apporté par les Commissions cantonales pour l'examen des dossiers de dommages de guerre, surtout en ce qui concerne les petits sinistrés qui n'ont pas encore pu être indemnisés de leur matelas.

Le Conseil siège ensuite à huis-clos pour délibérer sur des affaires d'assistance. La séance est levée à 10 heures.

LEERS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni samedi à 19 h., sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire.

Etaient présents: MM. E. Pittier, J. Perrin, V. Mullier, D. Delbroucq, A. Bourgois, J. Herbaut, H. Dubus, E. Fournie, L. Tiberghien, E. Delecourt, P. Lory, N. Leclercq, E. Duez, A. Selosse, E. Delbecque.

Cour d'adultes. — Le Conseil décide l'organisation de cours d'adultes gratuits pendant une période de 4 mois par an.

Avances. — L'assemblée décide de solliciter des avances: 1. Pour le remplacement partiel du mobilier des instituteurs adjoints; 2. Pour l'achèvement des travaux de restauration des toitures de l'église.

Classe 1922. — Le Conseil adopte diverses demandes de sursis, présentées par des jeunes gens de la classe 1922, en vue de la continuation de leurs études; il émet un avis favorable pour quatre demandes d'allocation au titre de soutiens de famille.

Eclairage. — L'assemblée a envisagé la possibilité d'éclairer une partie de la ruelle des Vicaires et la Compagnie du Gaz sera consultée sur la suite qui pourrait être donnée au projet.

Budget de 1922. — A la suite de l'attribution d'une subvention de 10.000 fr. pour le budget ordinaire de la commune, pour 1922, l'assemblée établit, définitivement, ce document, en diminuant certains crédits de façon à équilibrer le dit budget.

Emprunt. — L'assemblée est appelée à voter un emprunt de 10.000 fr., représentant le montant de la subvention de l'Etat. Le Conseil vote le dit emprunt remboursable par 40 annuités de 322 fr. 82, lesquels seront payées par l'Etat.

Liste électorale. — MM. Emile Pottier, Jules Herbaut et Emile Fournie sont désignés pour procéder à la revision de la liste électorale pour 1922.

Trophées de guerre. — Connaissance est donnée à l'assemblée du décret du 29 novembre 1921 limitant, au 31 décembre, le délai fixé pour solliciter l'attribution de trophées de guerre. L'assemblée n'est pas d'avis de solliciter semblable faveur.

Tarif. — Le Conseil municipal adopte le tarif de conversion en tâches, des taxes vicinales, tel qu'il est présenté par le service vicinal.

Assistance aux vieillards. — Le Conseil municipal prend acte des radiations de la liste d'assistance aux vieillards, imposées par M. le Préfet pour les intéressés touchant l'allocation d'ascendant.

Le Conseil regrette que semblable mesure atteigne tant de personnes, dont un ou plusieurs enfants sont tombés pour le pays, et par suite, si dignes d'intérêt.

Assistance. — Diverses demandes d'hospitalisation et d'assistance aux femmes en couches sont adoptées par le Conseil municipal, suivant les propositions du bureau d'assistance.

La séance a été levée à 9 heures.

ASCQ

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Fourmentraux, maire. Quinze conseillers sont présents.

Avances sur dommages de guerre. — Le Conseil décide de faire, au Préfet, une demande d'avances sur les dommages de guerre, pour solder des intérêts dus à des particuliers pour prêts de contributions de guerre.

Installation d'une tuerie. — Avis favorable est donné, concernant la demande d'un habitant, pour l'installation d'une tuerie particulière, rue Marceau.

Crédit. — Un crédit de 160 fr. 20 est voté pour le timbrage des registres d'état-civil des années 1914 à 1919.

Aliénation d'immeuble. — L'assemblée approuve une demande d'aliénation d'immeuble par le Bureau de bienfaisance.

Prime à la natalité. — Le Conseil accueille favorablement le projet de primes à la natalité, et vote un crédit de 500 fr. pour l'attribution de ces primes.

Prestation. — La conversion en tâches des prestations en nature est décidée par le Conseil.

Fourniture de cloches pour l'église. — L'assemblée approuve les devis et cahiers des charges, présentés par M. Six, architecte communal, en ce qui concerne la fourniture des cloches pour l'église.

Huis-clos. — La révision des listes d'assistance est ensuite effectuée à huis-clos.

LE NOMBRE DES CONSCRITS. — La commune a enregistré 29 inscriptions de jeunes gens de la classe 1922. Huit ajournés des classes précédentes devant également se présenter devant le Conseil de revision, cela porte à trente-sept le nombre des conscrits pour la commune.

FOREST

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, dimanche, sous la présidence de M. Chuffart, maire.

L'éclairage au gaz de la carrière Bonte avait été envisagé dans une précédente réunion du Conseil; mais après enquête, deux éléments s'opposent à cette réalisation; d'abord, la Compagnie Desolee se refuse à faire une canalisation dans une rue non pavée; d'autre part, pour que cette canalisation puisse se faire, il faudrait assurer l'ouverture d'un bec de gaz tous les 3 mètres.

M. le Maire donne lecture, 1. D'une lettre du secrétaire général du Comité départemental des Mutilés, Réformés; 2. De l'Econome de l'Ecole Normale de Douai; 3. Du secrétaire général de l'Office des Pupilles de la Nation, remerciant la municipalité des diverses subventions qu'elle leur a accordées.

Prime à la natalité. — Le Conseil décide de participer à cette œuvre, qui accorde une prime de 310 francs à la naissance du 4e enfant, émettant l'espoir de voir étendre ce bénéfice aux familles étrangères ayant au moins trois ans de résidence en France.

Le maire de Ferrière-Lauzon (Indre-et Loire), adresse un secours de 150 fr. à la commune. Le Conseil laisse le soin au Maire, de distribuer ce secours après étude.

Service de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. — Le Préfet du Nord rappelle la circulaire ministérielle qui demande aux maires « de réduire les dépenses qui résultent d'une trop large application de la loi. »

Le Maire donne connaissance d'une circulaire du Service Vicinal, invitant la commune à convertir les prestations, ou la taxe vicinale, en tâches. Le Conseil accepte cette transformation, si toutefois, la taxe ne peut être maintenue, et qui permettrait d'effectuer des travaux de voirie avec plus de facilité.

Forest-sur-Marque. — Par décret présidentiel la commune de Forest, s'appellera, désormais, Forest-sur-Marque.

Le Conseil vote les crédits nécessaires aux réparations essentielles aux toitures du Presbytère et à celle d'une maison du Bureau de bienfaisance.

Le Conseil vote le crédit nécessaire pour le remplacement d'un feu à l'école des filles.

Après examen à huis-clos de plusieurs demandes d'assistance la séance est levée.

CYCLISTES EN DEFAUT. — Pour avoir négligé d'éclairer leur vélo, Prudent Jovenaux, marchand de pommes de terre à Leers, et Charles Mathon, journalier, ont fait, chacun, l'objet d'un procès-verbal.

CYSOING

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

MAINTIEN en FONCTIONS. — Par arrêté de la Préfecture, M. Camille Defaux, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1925.

ERA MARGARINE AUX FRUITS D'ORIENT. Ménagères, si vous voulez faire une bonne cuisine et des économies, n'employez que l'ERA comme du beurre. Dépôt général : H. GERMAIN, 10, Gde Place, TOURCOING. 83611

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 26 DECEMBRE :

Marché, de 8 h. à midi.
Bains Municipaux, de 9 h. à midi et de 14 à 19 h.
Hôtel de Ville: Bureaux, ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.
Bibliothèque Communale, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.
Bon Théâtre, rue de Tournai, à 20 h., « Blanchette », pièce de Brieux.
Théâtre Municipal, à 20 h., « Orphée aux Enfers. »

Les premières ressources pour le fonds municipal de chômage

Avec l'organisation et le fonctionnement d'un fonds municipal de chômage, c'est une grande charge qui va peser sur les épaules de nos édiles. Ils l'ont acceptée sans contrainte, dès lors de soulager dans la mesure où les finances de la ville le permettent, ceux de nos concitoyens atteints momentanément par une crise économique.

Très à fond, la municipalité a étudié ce fonds de chômage dont, le 30 septembre dernier, elle votait la création, suivant les prescriptions ministérielles. Tant de facteurs intervenaient qu'il avait fallu élaborer avec beaucoup de réflexion le projet de règlement. L'organisation est prête.

Jusqu'au 31 décembre, c'est encore le Bureau de Bienfaisance qui assure la répartition des secours aux chômeurs. Mais dans huit jours le ministère du Travail pour une part et la municipalité pour l'autre, seront chargés du service. A vrai dire, subvention mise à part, toute la responsabilité retombera sur notre administration.

Donc, dès le 1er janvier 1922, il faudra de l'argent en caisse. Ce serait méconnaître la lenteur bureaucratique que de croire qu'à cette date des espèces garniront la caisse de chômage. La municipalité le sait et c'est pourquoi elle n'a pas voulu attendre l'approbation des crédits qui demandera au moins six mois, pour que fonctionne le fonds de chômage.

Elle s'est dit que, par ces temps de crise industrielle, il ne pouvait être question de suspendre la distribution des secours aux chômeurs. Elle a voulu éviter toute solution de continuité et, par une sage mesure dont il faut lui savoir gré, a attribué sur les services « hors budget » des fonds prélevés sur l'un des crédits budgétaires de 1921 restés sans emploi.

C'est pourquoi le Conseil a décidé de désaffecter, à concurrence de trois cent mille francs, le crédit inscrit au budget supplémentaire de l'exercice courant destiné au versement d'une subvention au Bureau de Bienfaisance pour le service de secours aux chômeurs.

Ainsi donc, grâce à la prévoyance de la municipalité, il y aura des ressources, dès le 1er janvier, pour le fonds municipal de chômage.

L'Arbre de Noël des écoliers

La fête traditionnelle de l'arbre de Noël organisée sous le patronage de l'Association des Dames charitables a encore été cette année l'occasion d'une joyeuse récréation pour les enfants des écoles communales.

A cette intention, le Comité avait élaboré un programme charmant dont l'exécution se déroula dans la spacieuse salle du Gymnase municipal de la rue de Gand, agrémentée d'un décor de circonstance.

De chaque côté du théâtre se dressait le légendaire sapin vert illuminé de lampes électriques aux couleurs françaises.

De nombreuses notabilités avaient voulu par leur présence donner un témoignage de sympathie au personnel du corps enseignant qui accompagnait la jeunesse scolaire. Au premier rang de l'assistance très nombreuse, avaient pris place aux côtés de Mme Urbain Robbe, la présidente de l'Association des Dames charitables, MM. Gustave Dron, sénateur; Prof. inspecteur primaire; Georges Moulin et Pierre Deltombe, adjoints au maire de Tourcoing; Louis Vandevenne, délégué cantonal; Pierre Willerval, secrétaire général de la Mairie; Victor Tarel, Arthur Nys, Charles Leman, conseillers municipaux; Jérôme, directeur du Service de l'enseignement, etc.

Il nous est agréable de féliciter les excellents artistes qui apportèrent le concours de leur talent à cette fête enfantine dont le succès fut très vif.

Outre la fanfare « Les Intimes » et l'harmonie « La Fraternelle », qui donnèrent des auditions remarquables, nous devons complimenter les comiques Desrumeaux et Carlos Florin. Miss Bedford et ses chiens savants; le prestidigitateur M. Job, les célèbres clowns originaux Richardo et Fiston, ainsi que le Groupe Féminin dans ses danses artistiques, et la Section des jeunes filles du Blanc-Seau qui, sous la direction du distingué professeur M. Louis Delescluse, fut une révélation de l'art chorégraphique avec le ballet « Fleurs du Printemps ».

L'apothéose de la République avec accompagnement de la « Marseillaise » que la foule acclama, termina cette fête de Noël sous la meilleure impression.

SI VOUS AVEZ un plancher ou un parquet archi-sale, qui n'a pas été lavé même depuis des années, mettez dans un demi-seau d'eau bouillante un paquet de SAOL et un peu de savon noir. Verser le tout sur le parquet et laisser tremper quelques instants. Après quelques coups de balai vous aurez un parquet aussi beau que s'il venait d'être raclé. Le paquet: 0 fr. 50. 84842d

GUERRE A LA VIE CHERE: Beurre pur, 11 fr. Café fin, 7.50; Margar., 5.20; Gras bœuf, 3.65 kil.; lait sucré, 1.75. Dujardin, 2, r. Fid.-Lehoucq. 82004

P. MAES, coupeur-tailleur 1er ordre, 21, rue Industrie. Travail à façon. Mais. confiance. 82222

MOUVAUX

Aux Anciens Combattants

Renouvellement de la Commission

L'Arbre de Noël des orphelins de la guerre

Il nous a été donné d'assister, dimanche, à une réunion générale de la section mouvalloise de l'Union nationale des Combattants. Pendant de trop courts instants, nous avons revécu cette camaraderie des tranchées à laquelle vient se joindre dans l'après-guerre, l'estompant d'un grave devoir, le souci des fils de ceux d'entre nous tombés pour la France.

C'était à 17 h., au siège, « Café de l'Harmonie ». Un double but groupait les membres de la section: élire une nouvelle Commission et distribuer des cadeaux de Noël aux orphelins de guerre. Dans une douce atmosphère de sympathie mutuelle, avec le souvenir ému des grands absents se déroula cette séance intime.

M. Cyrille Desurmont, adjoint au maire et président de la section, la présidait avec sa bonhomie coutumière, entouré de M. Bouche, conseiller municipal et vice-président, son bras droit; Albert Boudewyn, conseiller municipal; Julien Carpentier, Emile Liévin, membres de la Commission; Victor Tarel, conseiller municipal de Tourcoing, représentant le Conseil d'administration de la Fédération des Anciens Combattants de Tourcoing et ses cantons.

En quelques phrases sans apprêt, mais des plus cordiales, M. Desurmont présenta le très sympathique conférencier, le capitaine Jérôme, officier de la Légion d'honneur officier de l'Instruction publique, membre de la Commission du Groupe des Mutilés, directeur de l'Office des Pupilles de la Nation de Tourcoing.

Le capitaine Jérôme refit sa causerie si émouvante de la dernière assemblée générale de la Fédération et accrut dans le cœur de ses auditeurs le dévouement aux chers enfants de nos camarades morts au champ d'honneur. Il fut bien compris, et ce fut sa meilleure récompense, et non moins applaudi. Les remerciements de tous ont été traduits aimablement par M. Desurmont.

On donna alors connaissance du scrutin qui fut une manifestation de confiance pour les membres de la Commission se représentant aux suffrages, tous réélus. Ce sont MM. Cyrille Desurmont, René Bouche, Pierre Diérick, Julien Carpentier, Gustave Desreumaux, Hippolyte Havret, Gustave Lemaire, Emile Liévin, J.-B. Vienne, Henri Vanwiesmaele, Albert Boudewyn, Gustave Gérardy, Henri Garcette, Emile Loosfelt.

A eux furent adjoints MM. Henri Beusquart, Charles Marcaille, Eugène Bonte, Emile Holvoet, Pierre Delfortrie.

Puis dans ce cadre gai fait d'un bel arbre de Noël, de fraîches guirlandes, devant le drapeau tricolore de la section, se déroula la distribution magnifique de cadeaux à tous les orphelins de guerre de la commune sans distinction, cadeaux les uns agréables au palais, les autres utiles. Bref, chaque enfant fut heureux en tendant ses petites mains de recevoir les généreux présents dus à de nombreux souscripteurs.

Ce fut dimanche Noël pour tous à Mouvaux, y compris les fils des glorieux héros, grâce à la Section mouvalloise des Combattants toujours la première dans les belles manifestations d'union sacrée.

REUNION DE COMMISSION. — La Commission de l'Hospice se réunira mardi, à 19 h. 30, à l'Hospice.

LES TROTTOIRS SONT AUX PIETONS. — La police locale a verbalisé à charge d'un cordonnier, Emile Thieffry, 17 ans, demeurant à Blandain (B.), qui roulait à vélo sur le trottoir.

CLASSE 1922. — Les jeunes gens qui ont eu un ou plusieurs frères tués à la guerre, ou des frères et sœurs vivantes, doivent en faire la déclaration à la Mairie.

UN INCENDIE RUE DE CONSTANTINE. — Dimanche, vers 17 h., un incendie s'est déclaré au domicile de M. et Mme Isidore Lagache, qui tiennent un commerce de blanchisserie, rue de Constantine.

Les sapeurs-pompiers de Tourcoing, mandés, avec ceux de Mouvaux, circonscrirent l'incendie qui détruisit le grenier et une certaine partie du linge. Les dégâts ne sont pas évalués. Il n'y a pas d'assurance.

On remarquait sur les lieux, M. Caramiaux, commissaire de police, qui organisa les premiers secours; le brigadier Duprez, M. Duhem, maire, etc.

MARCQ-EN-BARŒUL

FUNERAILLES DE DEUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — Dimanche à 11 h. 30, ont été célébrées, en l'église Notre-Dame des Victoires, les funérailles de deux morts glorieux: M. Edouard Hazebrouck, caporal au